



## Bilan 2011

---

## Atlas de la Biodiversité de la Commune de Gruffy

# Sommaire

<b>I. L'ABC : contexte et démarche .....</b>	<b>3</b>
<b>I.1 Contexte, objectifs et étapes clés</b>	
<b>I.2 Démarche méthodologique, outils et moyens</b>	
<b>II. Les objectifs généraux de l'ABC de Gruffy.....</b>	<b>5</b>
<b>III. Les actions réalisées : méthodologie, résultats, analyse et perspectives</b>	
<b>III.1 Etat des lieux des données naturalistes.....</b>	<b>6</b>
III.1.1 méthodologie	
III.1.2 résultats	
III.1.3 analyse et perspectives	
<b>III.2 Inventaires flore et habitats.....</b>	<b>10</b>
III.2.1 méthodologie	
III.2.2 résultats	
III.2.3 analyse et perspectives	
<b>III.3 Inventaires reptiles et amphibiens.....</b>	<b>12</b>
III.3.1 méthodologie	
III.3.2 résultats	
III.3.3 analyse et perspectives	
<b>III.4 Inventaires Lépidoptères.....</b>	<b>17</b>
III.4.1 méthodologie	
III.4.2 résultats	
III.4.3 analyse et perspectives	
<b>IV. Les actions programmées en 2012.....</b>	<b>20</b>
<b>IV.1 Poursuite des inventaires</b>	
<b>IV.2 Autres actions</b>	

## **I. L'ABC : contexte et démarche**

### **I.1 Contexte, objectifs et étapes clés**

L'année 2010, déclarée par les Nations unies « Année internationale de la biodiversité », a été une année décisive en matière d'action volontariste en faveur de la biodiversité. Parmi les dispositifs lancés alors par le Ministère de l'écologie, un outil destiné à connaître, protéger et valoriser la biodiversité des communes : l'Atlas de la Biodiversité des Communes (ABC).

Les objectifs de cet ABC sont multiples :

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens
- mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier ses enjeux spécifiques
- faciliter la mise en place de politiques communales prenant en compte la biodiversité
- fournir des informations relatives à la biodiversité qui éclaireront les choix de politique publique nationale, ...

La démarche ABC a été lancée en avril 2010. Les communes qui se sont portées volontaires ont été retenues en automne de cette même année et la réunion de lancement de l'ABC en Rhône-Alpes a eu lieu à la DREAL le 27 janvier 2011.

Neuf communes rhônalpines ont répondu présentes : Dagneux, dans l'Ain, Four, l'Isle d'Abeau et Jarrie en Isère, Lamure-sur-Azergues et Chaponost dans le Rhône, Saint-Jeoire-Prieuré en Savoie, Cluses et Gruffy en Haute-Savoie.

### **I.2 Démarche méthodologique, outils et moyens**

Chaque commune est associée à un référent technique et scientifique. Pour Gruffy, c'est la FRAPNA 74 qui a été choisi (convention FRAPNA 74/Commune de Gruffy en Annexe 1).

La commune, le référent technique et tout organisme ou personne désirant s'impliquer dans la démarche ABC peut constituer le noyau dur des participants à l'action, l'équipe de mobilisation. A ce jour, l'équipe de mobilisation de la commune de Gruffy est constituée de Madame Marie-Luce Perdrix, maire de Gruffy, Monsieur Laurent Fernandes de la commune de Gruffy, de Monsieur Joanny Cuillerat du groupe Nature du musée d'histoire naturelle de Gruffy, de Monsieur Marcel Verney de la commission patrimoine de la commune de Gruffy, de Monsieur Bernard Juillet de l'association CYCLAMEN et de Monsieur Christophe Gilles, référent technique de la FRAPNA Haute-Savoie. D'autres structures peuvent aussi ponctuellement participer aux réunions de l'équipe de mobilisation, sur certaines thématiques précises, comme Asters sur les habitats, par exemple.

Pour mener à bien son ABC, la commune et l'équipe de mobilisation disposent de divers outils :

- un document d'état des lieux, le PBC ou Portrait de la Biodiversité Communale, synthèse de la DREAL sur les données existantes concernant milieux, flore et faune au niveau du territoire communal
- des guides méthodologiques du Muséum National d'Histoire Naturelle pour la réalisation des inventaires: le cahier des charges flore-habitats et le cahier des charges faune

La commune a aussi la possibilité d'accueillir un ou deux jeunes dans le cadre d'un service civique volontaire afin de coordonner les actions, de participer aux inventaires, de mettre en place un plan de sensibilisation...

Concernant le financement de l'ABC, l'Etat et la commune participent chacun à hauteur de 2000 euros. La DREAL peut verser une subvention de 4000 euros destinées aux inventaires. Enfin, la commune peut faire un apport financier supplémentaire ou chercher d'autres pistes de financement pour des actions particulières (Conseil Général, Agence de l'eau...).

## II Les objectifs généraux de l'ABC de Gruffy

Une première réunion de l'équipe de mobilisation, le 24 février 2011 en mairie de Gruffy, a permis de cerner les attentes de la commune concernant son ABC.

Après une présentation de l'équipe de mobilisation et un rappel de la démarche ABC, les participants ont échangé sur les objectifs généraux attendus et les moyens nécessaires à mettre en place.



Une partie de l'équipe ABC, en mairie de Gruffy  
(crédit photo : FRAPNA 74)

Il a été convenu de rapidement effectuer l'état des lieux des données naturalistes existantes afin de réaliser les premiers inventaires sur les vides géographiques (secteurs non prospectés) et taxonomiques (groupes faunistiques et floristiques non connus sur le territoire communal). Ce travail a été attribué à la FRAPNA 74.

Des actions de sensibilisation des publics de la commune (scolaires, grand public,...) font aussi partie des objectifs attendus par l'équipe de mobilisation. Le détail de ces actions sera abordé lors de réunions ultérieures.

Enfin, à plus long terme, la commune souhaiterait aussi valoriser le travail effectué par l'édition d'un livret nature sur la biodiversité de Gruffy.

Concernant les moyens, la réflexion s'est portée sur les moyens financiers, faibles vu l'ampleur du travail à réaliser, mais aussi sur l'opportunité d'accueillir un jeune en service civique, la commune préférant plutôt s'accompagner d'un stagiaire résidant sur la commune (Fabien Petit-Roulet, étudiant à l'IER de Poisy) afin de mener à bien certaines missions (inventaires, travail de synthèse et de rédaction,...).

## III les actions réalisées : méthodologie, résultats, analyse et perspectives

### III.1 l'état des lieux des données naturalistes

#### III.1.1 méthodologie

La FRAPNA a recensé au mois de février 2011 l'ensemble des données disponibles permettant d'évaluer l'état des connaissances naturalistes sur la commune de Gruffy.

Plusieurs organismes ont ainsi été contactés :

- 6 -Parc Naturel Régional des Bauges (Mr Lopez) : données sur les espèces floristiques
- Asters (Mme Pinot- Lopez) : données sur les habitats, zones humides principalement, et sur les espèces floristiques et faunistiques (insectes notamment)
- Base de données Ligue de Protection des Oiseaux (et contact Mr Rey): données sur les espèces avifaunistiques
- Association Communale de Chasse Agréée ou ACCA (Mr Rassat) : données sur la grande faune et la faune gibier
- Office National des Forêts ou ONF (Mr Meijat et Mr Hauriot) : informations sur le plan de gestion de la forêt communale de Gruffy
- Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran ou SMIAC (Mr Talguen) : données sur la faune piscicole et les espèces invasives
- Fédération départementale des pêcheurs (Mr Huchet) : données sur la faune aquatique (poissons et crustacés)
- Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de l'Albanais (Mr Laugier) : données sur la faune aquatique, piscicole notamment

Certains sites internet spécialisés ont aussi été consultés :

- Site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (Museum National d'Histoire Naturelle): données faune et flore
- Site internet de la DREAL Rhône-Alpes: cartographie des zones d'inventaires, fiches ZNIEFF
- Site internet de la Région Rhône-Alpes : cartographie RERA (Réseau Ecologique Rhône-Alpes) sur les grandes connexions biologiques régionales
- Site internet de la Direction Départementale des Territoires 74 : cartographie des continuums boisés départementaux
- Site internet Géoportail : cartes topographiques et parcellaires, photos aériennes

#### III.1.2 résultats

Les données recueillies auprès de l'ensemble des acteurs ont permis de réaliser la synthèse suivante :

## Les habitats et l'occupation du sol

Le Portrait de la biodiversité des communes recense 8 « unités écologiques » sur le territoire de la commune de Gruffy : forêts de feuillus, forêts de conifères, forêts mélangées, forêts et végétation arbustive et mutation, pelouses et pâturages naturels, prairies, systèmes culturels et parcellaires complexes, tissu urbain.

Les inventaires d'Asters indiquent plus précisément la présence de 23 types d'habitats (milieux prairiaux, forestiers, humides, aquatiques, agricoles et anthropisés). Précisons aussi qu'Asters a effectué un important travail de recensement, de diagnostic et de gestion des zones humides situées sur la commune de Gruffy (cartographie et description des zones humides de Gruffy en Annexe N° 2).

La cartographie réalisée par le PNR des Bauges, principalement par photo-interprétation, présente quant à elle les différents habitats de la commune (hêtraies, prairies, pelouses, pâturages...) caractérisés par leurs codes Corine Biotope.

## La flore

Les inventaires d'Asters (liste en Annexe N°3) relèvent la présence de 221 espèces végétales, dont une inscrite en Directive Habitats (Sabot de Vénus *Cypripedium calceolus*), deux protégées au niveau national (Aster amelle *Aster amellus*, Sabot de Vénus), trois protégées régionalement (Fougère des marais *Thelypteris palustris*, Inule suisse *Inula helvetica*, Gymnadenie odorante *Gymnadenia odoratissima*), 2 espèces en catégorie Vulnérable de la Liste Rouge Nationale (Gymnadenie odorante, Sabot de Vénus).

Les listes floristiques du PNR des Bauges (listes en Annexe N° 4) montrent la présence de 73 espèces et de 9 espèces protégées et/ou de valeur patrimoniale au titre de la directive habitats, de la liste rouge Rhône Alpes, de la convention de Washington ou de la liste des espèces déterminantes ZNIEFF (*Epipactis helleborine*, *Epipactis palustris*, *Gentiana lutea*, *Gymnadenia conopsea*, *Homogyne alpina*, *Pyrola rotundifolia*, *Silaum silaus*, *Traunsteinera globosa* et *Aconitum variegatum subsp paniculatum*).

## La faune

Les inventaires faunistiques effectués par Asters (liste en Annexe N°3) ont recensé 56 espèces animales, 12 de vertébrés et 44 d'insectes (Orthoptères et Rhopalocères, principalement). Parmi les espèces animales, 2 sont inscrites à la Directive Habitats (Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*, Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*) et 9 bénéficient d'un statut de protection nationale. Les listes avifaunistiques de la LPO (Annexe N°5) indiquent la présence de 88 espèces d'oiseaux recensées sur le territoire communal entre 1990 et 2010. Parmi les espèces restantes, notons la présence remarquable de 3 espèces considérées en danger selon la liste rouge des oiseaux menacés de Haute-Savoie (Alouette lulu *Lulula arborea*, Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*, Tarin des aulnes *Carduelis spinus*) et 6 espèces classées vulnérables selon cette même liste (Aigle royal *Aquila chrysaetos*, Alouette des champs *Alauda arvensis*, Bruant zizi *Emberiza cirrus*, Pic mar *Dendrocopos medius*, Rousserolle effarvée *Acrocephalus scirpaceus*, Tarier des prés *Saxicola rubetra*). Dans la liste LPO, 9 espèces correspondent à des données de plus de 10 ans et ne peuvent donc être prises en compte dans cet état des lieux.

Le portrait de la biodiversité des communes indique la présence de 9 espèces sur la commune : un lépidoptère, le Vulcain *Vanessa atalanta*, et 8 espèces de mammifères : Cerf élaphe *Cervus elaphus*, Chevreuil *Capreolus capreolus*, Chamois *Rupicapra rupicapra*, Sanglier *Sus scrofa*, Renard roux *Vulpes vulpes*, Lièvre variable *Lepus europaeus*, Lièvre du

Cap (introduit), Marmotte *Marmotta marmotta* et Ecureuil roux *Sciurus vulgaris*. A noter que les données mammalogiques datent des années 80 ! (donc non retenues)  
Les données du SMIAC indiquent la présence de la Truite fario (*Salmo trutta fario*) et du Vairon (*Phoxinus phoxinus*) dans le ruisseau de la Veïse. Les Présence de l'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) dans la Veïse et d'une population autochtone de Truite fario de souche méditerranéenne dans le Chéran sont confirmées par la Fédération de pêche. La présence de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* dans le Chéran est aussi fortement suspectée. L'ACCA signale par ailleurs la présence de Chevreuils, Chamois, Lièvres et Faisans (*Phasianus colchicus*) sur la commune.

### **Les « réservoirs de biodiversité »**

La commune de Gruffy est concernée par 4 ZNIEFF sur son territoire. La ZNIEFF de type II « *Montagne du Semnoz* » référence trois types d'habitats (pessière de stations froides, bois d'épicéas à sphaignes, bas-marais alcalins), quinze espèces floristiques et quatre espèces animales, principalement des amphibiens.

La ZNIEFF de type I « *Semnoz, du crêt des sauts au crêt de l'Aigle* » recense 3 habitats (pessière de stations froides, bois d'épicéas à sphaignes, bas-marais alcalins), une seule espèce végétale et trois espèces d'amphibiens.

Sur la ZNIEFF de type I « *Semnoz, versant sud* », huit espèces végétales ont été recensées.

Dans « *Les gorges du Chéran* », la ZNIEFF de type I indique la présence de quinze espèces végétales et deux espèces animales (Sonneur, Rousserolle verderolle). L'ensemble des fiches ZNIEFF est consultable en annexe N° 6.

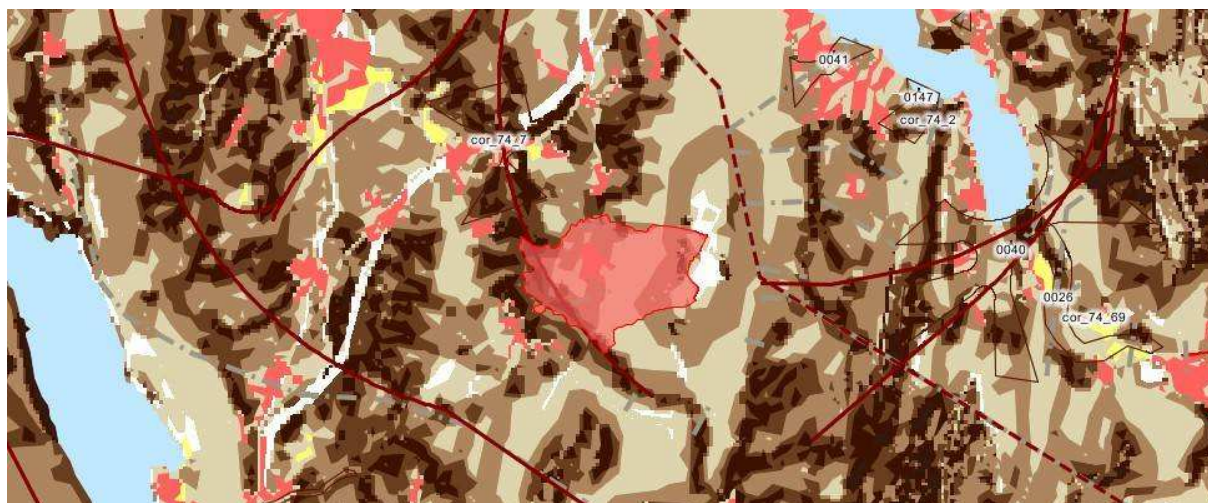
### **Les invasives**

Le SMIAC souligne la présence importante de la Balsamine de l'Himalaya *Impatiens glandulifera* sur les abords de la Veïse et du Chéran.

### **Les corridors**

La cartographie du RERA indique que la commune de Gruffy est située au centre de trois secteurs à enjeux d'échelle régionale (lac du Bourget, lac d'Annecy et jonction entre les deux lacs) et est traversée dans sa partie sud-est par une connexion régionale avérée (Chéran et sa ripisylve).





Axes de déplacement grande faune dans et autour de Gruffy (source : RERA)

L'ensemble de ces résultats a été présenté à l'équipe de mobilisation au cours de la seconde réunion qui s'est tenue en mairie de Gruffy le 15 mars 2011.

### III.1.3 analyse et perspectives

Nous avons hiérarchisé les priorités d'inventaires selon le degré de connaissances de chaque groupe taxonomique :

	BON	MOYEN	FAIBLE	NUL	Remarques
Flore et habitats		X			73 espèces floristiques recensées par le PNR. 11 zones humides de l'inventaire régional identifiées par Asters. Malgré tout, nombreux secteurs non ou peu connus.
Lépidoptères		X			17 espèces de Rhopalocères recensées par Asters.
Odonates			X		6 espèces recensées par Asters.
Orthoptères		X			17 espèces recensées par Asters.
Autres invertébrés				X	Aucune donnée, si ce n'est présence d'Ecrevisses à pattes blanches.
Poissons			X		Seules deux espèces régulièrement citées : Truite fario et Vairon
Reptiles			X		Une seule espèce citée par Asters.
Amphibiens			X		3 espèces recensées par Asters.

Oiseaux		X			7 espèces citées par Asters et 88 espèces dans la base de données LPO (certaines données obsolètes). Aucune localisation d'espèces.
Mammifères			X		Données concernant principalement la faune gibier. Données obsolètes pour certaines espèces. Aucune donnée sur Chiroptères et Micromammifères.

Cette hiérarchisation taxonomique a ensuite été modulée par le degré de connaissance des différents secteurs de la commune (secteurs non, peu, moyennement ou bien connus).

Ainsi, l'équipe de mobilisation a décidé de lancer dans un premier temps les inventaires flore/habitats, reptiles et amphibiens.

Il a aussi été décidé que d'autres groupes pourront aussi être recensés en 2011 ou en 2012, en fonction des moyens financiers et humains disponibles.

Au cours des inventaires programmés en 2011, les équipes de terrain ont aussi noté les espèces rencontrées appartenant à d'autres groupes taxonomiques. Les espèces observées n'ont pas fait pour autant l'objet d'un protocole d'inventaire précis.

## III.2 Inventaires flore et habitats

### III.2.1 méthodologie

Une réunion technique du groupe espèces/habitats (groupe Nature du Museum de Gruffy, FRAPNA et autres partenaires avec présence plus ponctuelle), le 21 mars 2011, a été consacrée à la définition de secteurs prioritaires pour compléter et actualiser les données floristiques et la caractérisation des habitats. La priorisation des territoires à prospecter s'est effectuée en collaboration avec Dominique Pinot-Lopez, d'Asters. En effet, le conservatoire des sites naturels de Haute-Savoie a déjà une connaissance des espaces naturels de Gruffy de par ses actions de conservation de certains milieux sur la commune (zones humides, notamment). La cartographie et les photographies aériennes des secteurs retenus sont consultables en Annexe N°7.

Une seconde réunion, le 02 mai 2011, était en partie consacrée au choix de la méthodologie de recensement des espèces floristiques et des habitats. Le cahier des charges flore-habitat du Museum National d'Histoire Naturelle propose trois niveaux d'inventaires et de restitution selon les moyens humains, techniques et financiers des communes :

- inventaire complet tendant à l'exhaustivité : inventaire complet avec données exploitables à une échelle plus large, régionale, nationale et même européenne. Grand nombre de transects à effectuer.
- inventaire minimal : nombre limité de transects permettant de cartographier les habitats d'un territoire et d'appréhender au mieux sa richesse floristique sans toutefois pouvoir prétendre à l'exhaustivité.
- inventaire floristique partiel : relevés floristiques par grand type de végétation. Méthode utilisable avec des botanistes bénévoles (ou à moindre cout) sans réelles connaissances en phytosociologie et informatique.

C'est cette dernière méthodologie qui a été choisie en accord avec le groupe Nature du Musée d'Histoire naturelle de Gruffy.

La campagne de terrain demande néanmoins de remplir trois bordereaux (type de végétation, taxon protégé et taxon invasif, consultables en Annexe N°8) et de photographier les milieux et espèces d'intérêt. Le rendu final devra lui comprendre une carte papier A3 présentant les habitats, la liste des grands types de milieu (avec code Corine biotope) et des taxons inventoriés et, le cas échéant, la liste et la localisation des espèces d'intérêt et des espèces exotiques envahissantes, la liste des espèces déterminantes ZNIEFF.

### III.2.2 résultats

Le groupe botanique, constitué principalement de Sylvie Serve, Christiane Balzer, Françoise Fuselier, Jean Guhl, Joanny Cuillerat, et de Denis Jordan (pour 3 sorties), a inventorié 15 secteurs parmi les plus représentatifs des habitats naturels de la commune. Sur les 50 biotopes prospectés, 702 espèces ont été contactées, dont 4 protégées (listes en Annexe N°9).

Environ 300 heures ont été nécessaires pour la campagne de terrain et le traitement des données.

Relevé botanique sur le Semnoz  
(Crédit photo : Joanny Cuillerat)



### III.2.3 analyse et perspectives

L'Aster amelle (*Aster amellus*), espèce protégée nationalement et figurant sur la liste rouge nationale (espèce à surveiller) a été observée sur le secteur des Chaos du Chéran (5 pieds).

L'Inule helvétique (*Inula helvetica*) est elle protégée au niveau régional. 10 pieds ont été recensés dans le secteur des Chaos du Chéran.

Toujours dans le même secteur, *Laserpitium prutenicum* a été trouvé en grand nombre.

Enfin, la Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*), une bryophyte protégée au titre de la directive habitats-faune-flore, a été trouvée sur le secteur de Semnoz ouest.



L'Aster amelle (crédit photo : Joanny Cuillerat)



L'Inule helvétique (crédit photo : Joanny Cuillerat)

D'autres espèces végétales de valeur patrimoniale et auparavant déjà contactées et citées par d'autres structures (PNR des Bauges, Asters...) pourraient aussi être recherchées afin de quantifier et de localiser précisément leur présence: Sabot de vénus, Fougère des marais, Pyrole à feuilles rondes,...

### III.3 Inventaires reptiles et amphibiens

#### III.3.1 méthodologie

La méthodologie et les objectifs relatifs aux reptiles et amphibiens ont été discutés au cours de la réunion du groupe espèces-habitats du 21 mars 2011. La FRAPNA a été mandatée par la commune pour réaliser ces inventaires.

Pour les amphibiens, la méthode retenue consiste à visiter les habitats favorables à la présence de ces espèces : zones humides (marais, prairies humides,...), fossés et cours d'eau à faciès lent, mares...



Différents milieux propices aux amphibiens sur la commune de Gruffy (crédit photo : FRAPNA 74)

La détermination des espèces s'est faite à vue, à l'écoute et par capture des larves ou des adultes à la main ou à l'aide d'un filet troubleau. Notons que la FRAPNA dispose d'une

autorisation administrative, indispensable pour capturer les amphibiens, taxon protégé au niveau national, voire européen.

Concernant les reptiles, les inventaires ont été réalisés grâce à la pose de plaques herpétologiques judicieusement déposés sur milieux propices : pelouses sèches, prairies humides, talus... Ces plaques constituent des abris très recherchés par les différentes espèces de lézards et serpents. Ils y trouvent abri, sécurité et conditions microclimatiques particulièrement intéressantes pour leurs activités physiologiques. Le relevé régulier de ces plaques permet d'avoir une bonne idée du peuplement herpétologique d'un territoire donné.



Relevé de plaque herpétologique (crédit photo : FRAPNA 74)

Plus généralement, un déplacement attentif le long des lisières (haies, bords de chemin) a permis de recueillir aussi bon nombre de données, notamment concernant les lézards.

### III.3.2 résultats

Au total, en 2011, 4,5 jours ont été consacrés aux inventaires reptiles et amphibiens. Une soixantaine de données ont été collectées.

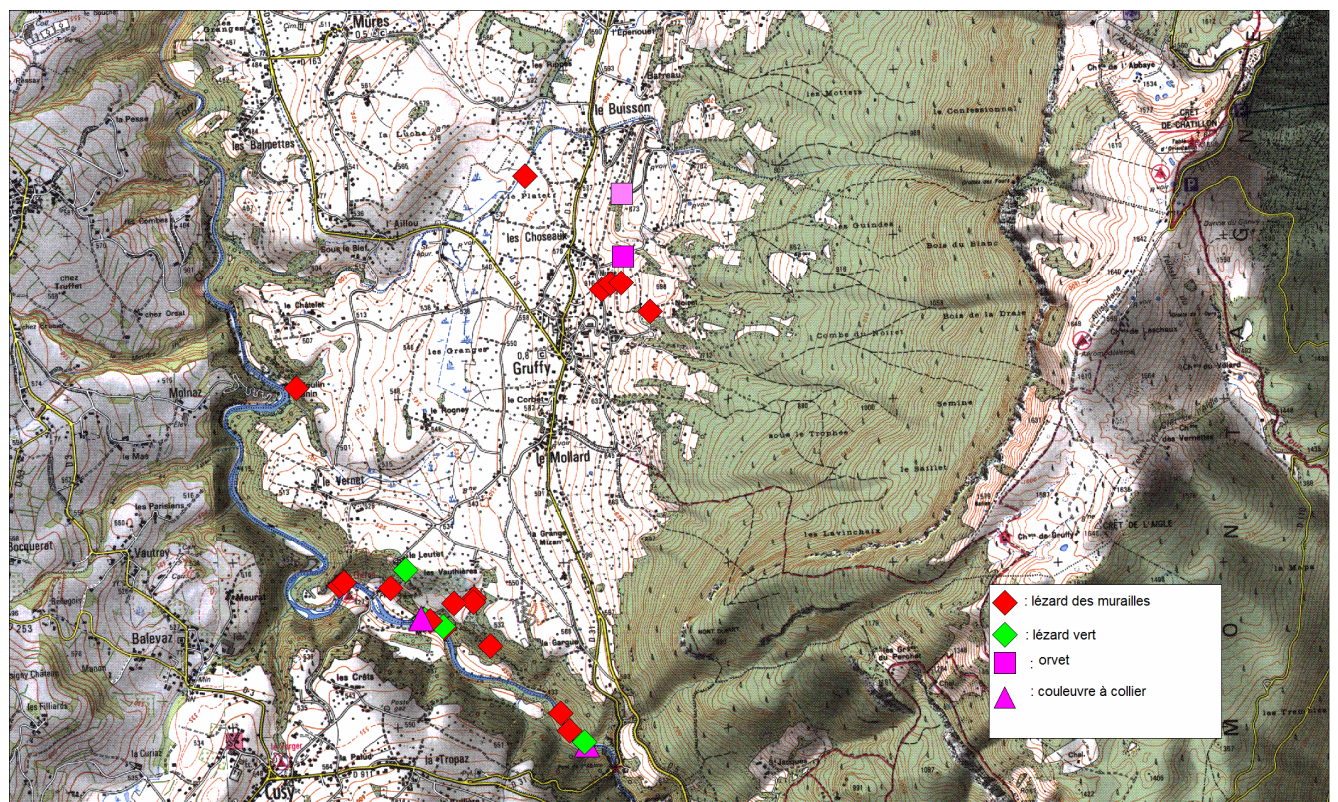
L'état des lieux des données naturalistes, étape préalable au lancement des inventaires, mettait en avant la présence de 3 espèces d'amphibiens et d'une seule espèce de reptile (Triton alpestre *Ichthyosaura alpestris*, Grenouille rousse *Rana temporaria*, Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* et Lézard vert *Lacerta bilineata*).

A l'issue de la phase terrain 2011, les inventaires actualisés et complétés montrent la présence d'un minimum de 5 espèces d'amphibiens et 4 espèces de reptiles.

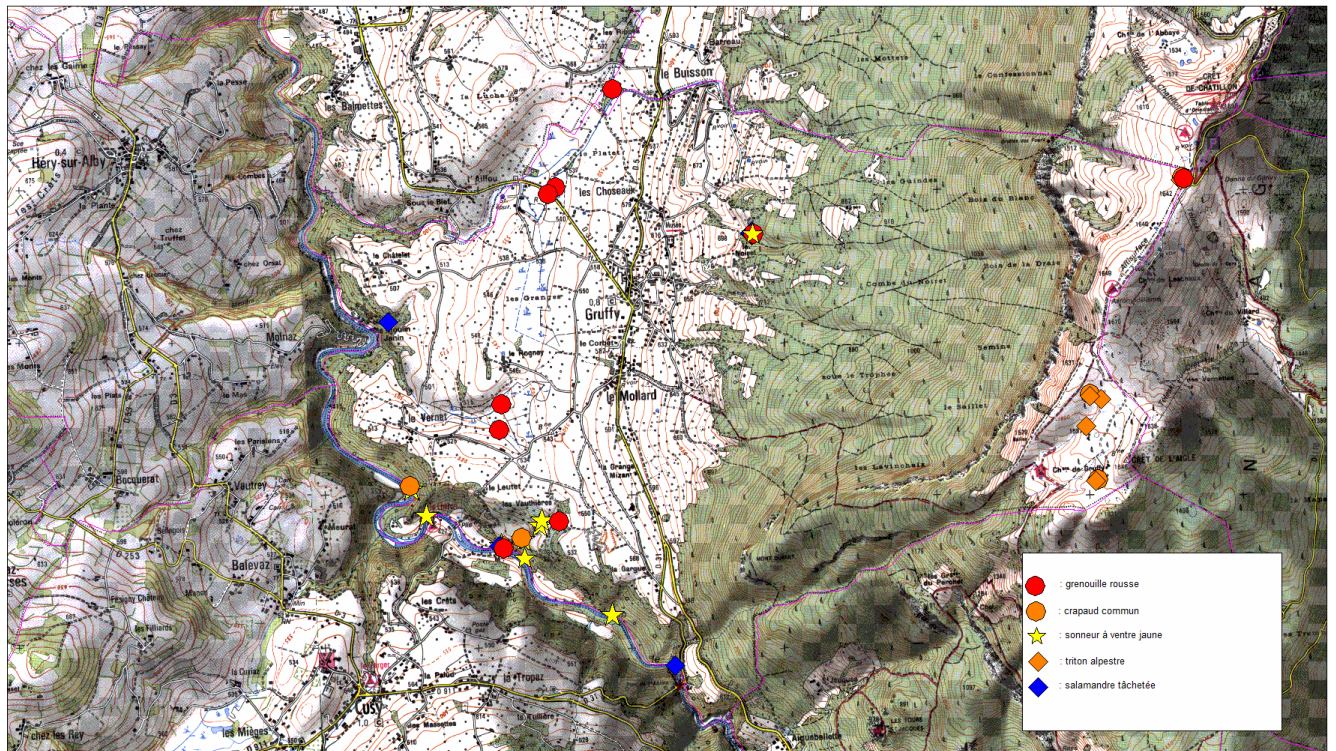
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Localisation
<b>Amphibiens Anoures</b>		
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	Mares du Semnoz et secteurs à faciès lent du Chéran
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	En plaine : Vauthières, Choseaux, Vernet
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	Bord de Chéran, stèle et surtout zones humides des Vauthières

<b>Amphibiens Urodèles</b>		
Salamandre commune	<i>Salamandra salamandra</i>	Spot : Moulin Janin
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Principalement dans les points d'eau sur les alpages du Semnoz
<b>Reptiles Sauriens</b>		
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Bien réparti, le long des chemins, talus et murets.
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	Le long des sentiers bien exposés
Orvet	<i>Anguis fragilis</i>	Sous la plaque herpétologique du secteur de la Tour
<b>Reptiles Ophidiens</b>		
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	Bord du Chéran

Les cartes ci-dessous localisent plus précisément les espèces sur le territoire communal.



Localisation des Reptiles sur la commune de Gruffy (carte : FRAPNA 74)



Localisation des Amphibiens sur la commune de Gruffy (carte : FRAPNA 74)

Les résultats de l'inventaire batracho-herpétologique ont été présentés à l'équipe de mobilisation le 2 mai 2011 en mairie de Gruffy.

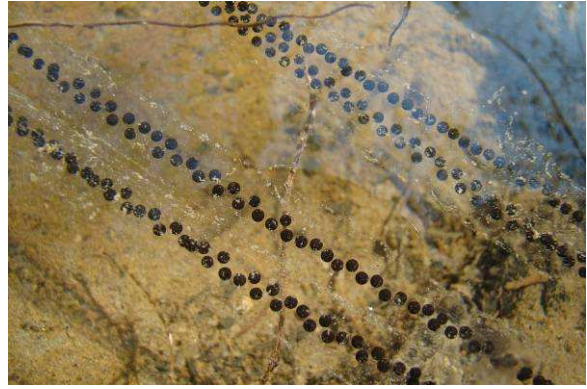
### III.3.3 analyse et perspectives

Ce sont donc 9 espèces de reptiles et amphibiens qui ont été contactées sur la commune de Gruffy en 2011. Toutes ces espèces sont protégées au titre de l'arrêté du 19 novembre 2007. Notons aussi que le Sonneur à ventre jaune, plutôt bien représenté sur la commune, bénéficie aussi d'une protection européenne (Annexe 2 de la directive Habitat). La commune de Gruffy porte donc une responsabilité dans le maintien de sa population de Sonneurs, espèce remarquable et symbole de la biodiversité régionale. Plusieurs populations ont été localisées : en bord de Chéran, et surtout dans plusieurs zones humides du secteur des Vauthières. Ce dernier semblant être le bastion de l'espèce au niveau communal (une des stations du secteur avec 13 individus observés en simultanément).

La grenouille rousse a été trouvée dans plusieurs fossés et gouilles situés dans la partie basse de la commune, principalement au niveau du Vernet, des Vauthières ou des Choseaux. Le Crapaud commun *Bufo bufo* n'a été observé que ponctuellement, en bord de Chéran et dans quelques mares des alpages du Semnoz.

Le Triton alpestre a lui aussi principalement été inventorié dans les mares jalonnant les alpages du Semnoz avec parfois une trentaine d'individus dans une seule mare.

Enfin la Salamandre tâchetée *Salamandra salamandra* a quasi-exclusivement été recensée au niveau du boisement de Moulin Janin avec plus de 180 larves dénombrées dans les vasques accompagnant les fossés d'écoulement vers le Chéran.



Crapaud sonneur, ponte de Crapaud commun, Triton alpestre et larve de salamandre tachetée (crédit photo : FRAPNA 74)

Concernant les reptiles, le Lézard des murailles *Podarcis muralis* est de loin l'espèce la plus observée, notamment le long des chemins. Le Lézard vert, plus inféodé à des habitats secs, a été recensé le long de plusieurs sentiers bien exposés, vers le chaos du Chéran ou dans le secteur du Leutet, par exemple. L'Orvet *Anguis fragilis* a été découvert, entre autres, sous une des plaques herpétologiques déposées dans le secteur de La Tour.

Enfin, la Couleuvre à collier *Natrix natrix* est la seule espèce de serpent inventorié en 2011. Des prospections plus ciblées sur certains habitats n'ont pour l'instant pas permis d'observer d'espèces supplémentaires (Couleuvre vipérine *Natrix maura* le long, voire dans le Chéran ou Vipère aspic *Vipera aspis* sur les pelouses du secteur ou au niveau des zones humides des Choseaux).

D'une façon générale, nous pouvons émettre quelques remarques sur les résultats obtenus :

- la diversité relative des espèces observées s'explique, en partie, par la diversité des milieux (zones humides de plaine, pelouses bien exposés, ripisylves,...) et leur relatif bon état de conservation, pour la plupart.
- On observe un gradient très marqué ouest-est dans les peuplements batrachologiques observés: à l'ouest, les milieux de plaine (prairies humides, boisements humides, ripisylve) accueillent Grenouilles rouges, Salamandres tachetées et Sonneurs à ventre jaune, alors qu'à l'est, sur les hauteurs du Semnoz (mares), on retrouve plutôt Crapaud commun et Triton alpestre.
- Il serait intéressant, vu le type de milieux présents, d'intensifier les prospections sur d'autres espèces non encore contactées, notamment chez les reptiles (Vipère aspic, Couleuvre vipérine, Coronelle lisse *Coronella austriaca*...).



Mais déjà, nous pouvons insister sur certaines pratiques de gestion extrêmement défavorables pour la pérennité des peuplements herpétologiques et batrachologiques.

Ont ainsi été observés des destructions de frayères à grenouilles rousses (aussi fréquentées par le Sonneur) par le passage des engins agricoles sur une des zones humides du secteur des Vauthières. De plus, la pratique du brûlis pour gérer la végétation en bordure des fossés semble généralisée et s'avère extrêmement destructrice pour l'ensemble de la faune qui la fréquente (reptiles, amphibiens, mais aussi invertébrés).

Il n'est pas prévu de continuer les inventaires en 2012. Néanmoins, les espèces contactées au cours des actions de terrain (inventaires sur les autres groupes taxonomiques, notamment) seront systématiquement ajoutées à la base de données 2011.

### III.4 Inventaires Lépidoptères

#### III.4.1 méthodologie

L'inventaire des Lépidoptères n'avait pas été retenu comme une action à mener dès 2011 suite à l'état des lieux des données naturalistes existantes sur la commune.

Le recensement des espèces appartenant à ce groupe répond à une demande de l'association Cyclamen dont un des membres, Bernard Juillet, fait partie de l'équipe de mobilisation. En effet, l'association a souhaité apporter son concours financier à la réalisation de l'ABC de Gruffy. Pour cela, 2000 euros (soit 8 demi-journées de travail) ont été alloués à la FRAPNA, organisme sélectionné pour effectuer les campagnes de prospection.

La méthode utilisée pour les inventaires des Lépidoptères Rhopalocères (« papillons de jours ») a consisté à prospecter un large panel de milieux diversifiés (lisières, prairies humides, pelouses sèches...) ainsi qu'à sélectionner certains habitats particuliers susceptibles d'abriter des espèces à forte valeur patrimoniale. Une première campagne de prospection s'est déroulée au cours de l'été 2011 (4 et 9 juillet, 11 août). La détermination des individus s'est faite par observation directe et par capture de certains spécimens à l'aide d'un filet à papillons.

Certaines données ont aussi été fournies par d'autres observateurs de terrain, notamment Joanny Cuillerat, Denis Jordan et Kevin Gurcel. Un inventaire participatif sur le Semnoz avait aussi été programmé début août 2011, en collaboration avec le SIPAS (Syndicat intercommunal pour la Protection et l'Aménagement du Semnoz), mais du fait des mauvaises conditions climatiques, aucun papillon n'a pu y être observé.



Capture de Rhopalocères en lisière boisée  
(Crédit photo : FRAPNA 74)

Enfin, notons que l'inventaire des Lépidoptères a été complété par les nombreuses données de Lépidoptères Hétérocères (« papillons de nuit ») collectées auprès de Mr Philippe Francoz.

### III.4.2 résultats

Les prospections réalisées en 2011 nous indiquent la présence de 35 espèces de Rhopalocères appartenant aux familles des Hesperidae, Papilionidae, Pieridae, Lycaenidae, et Nymphalidae

	Nom commun	Milieu fréquenté	Présence
<b>Hesperidae</b>			
<i>Hesperia comma</i>	Virgule	prairies maigres	localisée : alpages du Semnoz
<i>Ochlodes venatus</i>	Sylvaine	lisières, milieux arbustifs	fréquente sur toute la commune
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la houque	milieux herbeux	fréquente sur le territoire de plaine
<b>Papilionidae</b>			
<b>Parnassius apollo</b>	<b>Apollon</b>	<b>Prairies et pelouses rocailleuses</b>	<b>localisée : alpages du Semnoz</b>
<b>Pieridae</b>			
<i>Colias phicomone</i>	Candide	prairies maigres	localisée : alpages du Semnoz
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	lisières, milieux arbustifs	fréquente sur toute la commune
<i>Leptidea sinapis/reali</i>	Piéride de la moutarde	lisières, milieux herbeux	fréquente sur toute la commune
<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la rave	milieux herbeux	fréquente sur toute la commune
<b>Lycaenidae</b>			
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns	lisières, milieux arbustifs	présente sur le territoire de plaine
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle	prairies maigres	localisée : alpages du Semnoz
<i>Cyaniris semiargus</i>	Demi-Argus	milieux herbeux	fréquente sur toute de la commune
<i>Everes alcetas</i>	Azuré de la faucille	milieux herbeux	présente sur toute la commune
<b><i>Maculinea arion</i></b>	<b>Azuré du serpolet</b>	<b>prairies maigres</b>	<b>localisée : clairière de la Praille</b>
<i>Plebejus argus</i>	Azuré de l'Ajonc	lisières et prairies maigres	localisée : sous les Vauthières
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	milieux herbeux	présente sur toute la commune
<b>Nymphalidae</b>			
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue	milieux herbeux	présente sur toute la commune

<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	lisières, milieux arbustifs	fréquente sur toute la commune
<i>Argynnis niobe</i>	Chiffre	lisières et prairies maigres	localisée : alpages du Semnoz ?
<i>Argynnis aglaja</i>	Grand Nacré	prairies d'alpage, lisières	localisée : alpages du Semnoz
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	lisières, milieux arbustifs	présente sur toute la commune
<i>Brenthis ino</i>	Nacré de la Sanguisorbe	lisières, prairies humides	présente sur le territoire de plaine
<i>Clossiana titania</i>	Nacré porphyrin	prairies d'alpage, lisières	localisée : alpages du Semnoz
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	milieux herbeux	présente sur toute la commune
<i>Erebia euryale</i>	Moiré frange-pie	lisières et clairières de boisements d'altitude	localisée : alpages du Semnoz
<i>Erebia ligea</i>	Moiré fascié	lisières et clairières de boisements d'altitude	localisée : alpages du Semnoz
<b><i>Euphydryas aurinia</i></b>	<b>Damier de la Succise</b>	<b>prairies maigres, lisières</b>	<b>localisée ?</b>
<i>Inachis io</i>	Paon du jour	lisières, milieux herbeux	présente sur toute la commune
<i>Lasiommata maera</i>	Ariane	prairies maigres, lisières	localisée : prairies du Noiret
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	milieux herbeux	fréquente sur toute la commune
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	milieux herbeux	fréquente sur toute la commune
<i>Mellicta athalia</i>	Melitée du mélampyre	lisières, milieux herbeux	présente sur toute la commune
<i>Melitaea diamina</i>	Damier noir	prairies d'alpage, lisières	localisée : alpages du Semnoz
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	lisières, milieux arbustifs	présente sur toute la commune
<i>Polioptilia c-album</i>	Robert le Diable	lisières, milieux arbustifs	présente sur toute la commune
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	lisières, milieux herbeux	présente sur le territoire de plaine

A cette liste s'ajoutent 129 espèces de Lépidoptères Hétérocères (liste en Annexe N° 10)

### III.4.3 analyse et perspectives

Certaines espèces inventoriées sont très largement distribuées sur l'ensemble de la commune, d'autres sont bien plus localisées, sur des milieux particuliers. C'est le cas notamment des trois espèces protégées contactées lors des inventaires.

L'Apollon (*Parnassius apollo*), protégé au niveau national et inscrit à l'annexe IV de la Directive 92/43/CEE dite « Directive Habitats » a été observé sur les pentes herbeuses du versant ouest du Semnoz, tout comme le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) lui aussi protégé nationalement et inscrit en annexe IV de la Directive Habitats.

L'azuré du Serpolet (*Maculinea arion*) a quant à lui été contacté uniquement dans la clairière de la Praille. Précisons que cette espèce possède une biologie particulière puisque ses chenilles sont « élevées » par une colonie de fourmis !



Apollon, Damier de la Succise et Azuré du Serpolet (crédit photos : FRAPNA 74, Francis Olivereau, Nature Aquitaine)

La présence de trois espèces protégées déjà inventoriées est plutôt encourageante. Cela dénote une diversité de milieu et une composition floristique susceptible d'offrir des plantes hôtes pour les chenilles (par exemple Thym, Serpolet et Origan pour *Maculinea arion*) et des espèces nectarifères pour les imagos (par exemple les Cirsés, chardons, scabieuses ou centaurees pour l'Apollon). D'autres espèces à forte valeur patrimoniale pourrait être présentes sur d'autres secteurs et à d'autres périodes, notamment le Cuivré des marais sur les zones humides de plaine.

Les inventaires reprendront dès le printemps 2012. Une attention particulière sera portée au réseau de zones humides de la commune. A l'issue de la campagne de prospection, une synthèse des résultats avec identification des secteurs les plus intéressants pour les Lépidoptères sera réalisée. Des mesures de conservation de milieux favorables aux papillons pourront aussi être proposées.

Les données relatives aux Hétérocères seront aussi interprétées. Ce pourrait d'ailleurs être une excellente opportunité pour aborder la problématique des pollutions lumineuses.

## IV Actions programmées en 2012

### IV.1 poursuite des inventaires

#### Lépidoptères Rhopalocères

Comme dit précédemment, l'inventaire des papillons de jour reprendra dès de printemps 2012. 2 jours seront consacrés à cet inventaire. La méthodologie employées sera la même qu'en 2011.

#### Chiroptères

Un expert indépendant spécialisé dans les Chauve-souris, Olivier Sousbie, a d'ores et déjà été contacté afin de réaliser le recensement des différentes espèces de chiroptères sur la commune. Plusieurs méthodes seront utilisées afin de déterminer les espèces : prospection

d'habitats et micro-habitats favorables (vieux bâtiments, cavités, ponts, arbres creux...), détection ultrasonore, capture au filet. 4 jours de travail sont prévus à cet effet (devis en Annexe N° 11)

### **Mammifères et Micromammifères**

La FRAPNA 74 disposera de 2 jours de travail afin de synthétiser les données mammalogiques recueillies (relevés de terrain, notamment) et de déterminer les restes d'espèces de micromammifères (campagnols, musaraignes...) présents dans les pelotes de réjection collectées sur le territoire communal (devis en Annexe N° 11)

### **Oiseaux**

La LPO 74 a été contactée afin de réaliser un inventaire complémentaire en 2012 et d'analyser les résultats ainsi obtenus. 2 jours de travail sont prévus (devis en annexe N° 11)

Enfin, plus généralement, les données naturalistes collectées au cours de ces inventaires et portant sur des groupes taxonomiques non ciblés seront inclus à la base de données espèces en cours de constitution depuis 2011.

### **IV.2 autres actions**

Plusieurs pistes d'action ont aussi été énoncées au cours des diverses réunions de l'équipe de mobilisation : inventaire participatif des espèces invasives, sortie nocturne pour la capture des Chiroptères, mise en place d'une parcelle expérimentale de plantes messicoles...